

Le travail de terrain mené par les militants de la CFDT auprès des salariés des TPE-PME a permis de confirmer le bien-fondé des revendications CFDT à destination de ces salariés.

« *Pour être légitimes à parler au nom des cinq millions de salariés des petites entreprises, nous devons de connaître leurs réalités au travail. Et pour ce faire, de les interroger en allant à leur rencontre* », expliquait Laurent Berger, secrétaire national chargé des TPE-PME, en mars 2010 lors du lancement de l'enquête "[Votre vie au travail](#)" auprès des salariés des petites entreprises. Trois mois plus tard, et dans un contexte rendu délétère par le patronat et une partie des parlementaires UMP, plus de 1 100 réponses sont remontées à la Confédération.

Selon Laurent Berger; l'enquête montre que « *les TPE ne sont ni le paradis loué par une frange du patronat ni l'enfer social trop souvent décrié*

». De fait, 64 % des salariés de ces entreprises disent avoir une vie quotidienne « *normale* ».

Interrogés sur leurs principaux sujets de préoccupation, les salariés des petites entreprises citent à 69 et 68 % les conditions de travail et la revalorisation des salaires et des primes – devant l'application du droit du travail, à plus de 50 %. La problématique salariale arrive en tête, à 74 %, dans les entreprises de moins de 20 salariés. « *Ce n'est pas étonnant*, explique Jean-François Milliat, délégué confédéral aux TPE, *puisque la proportion de smicards est trois fois plus élevée dans les TPE que la moyenne nationale* ».

Sujets très délicats, voire tabous.

Le dialogue social dans les petites entreprises est loin de correspondre au tableau idyllique de la grande famille où l'on peut tout se dire peint par le patronat. 66 % des salariés considèrent que les salaires et primes sont des sujets difficiles à aborder avec leur employeur. Il s'agit même d'un « *tabou* » pour 37 % d'entre eux ; une proportion qui dépasse les 40 % dans les TPE ! Quant à l'évolution de carrière, pas moins de 43 % des salariés interrogés y voient un

sujet très délicat. Seuls les horaires de travail, pour 43 %, et les congés, pour 46 %, sont des sujets « faciles et utiles à aborder ».

Un désir de représentation.

Encore un mythe patronal qui s'effondre : 63 % des salariés des entreprises de moins de 50 personnes estiment « *utile d'avoir un porte-parole auprès de leur employeur* », et 72 % seraient « *prêts à accepter, sous certaines conditions – formation, protection – d'être représentants* ». Enfin, un salarié sur deux des TPE-PME « *fait avant tout confiance à une personne qualifiée du monde syndical* » pour le représenter face à son employeur.

Cette enquête – « *réalisée auprès de salariés non syndiqués* », insiste Laurent Berger – a permis à la CFDT de « *recueillir leur avis sur leurs conditions de travail, le dialogue social tel qu'ils le vivent et leur approche des questions de représentation* ». Des enseignements plus importants que jamais face au lobbying patronal qui vise à priver cinq millions de salariés du droit à la représentation syndicale

Nicolas Ballot